



EXTRAIT DU REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la COMMUNE de CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

D04-2026
Adoption du budget primitif
du CCAS 2026.

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
17	14	17

Vote POUR	17
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation : 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CRÊCHES-SUR-SAÔNE, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Valentin CARRERAS.

Présents : Valentin CARRERAS, Président,
BERTHIER Marie-Claude - BOUILLOUX Valérie - CARREIRO Céline - CIERNIAK Cécile - CURAILLAT Françoise -
DE CROMBRUGGHE Claire - ESCANO Gérard - FERREIRA NUNES Océane - GAUTHIER Danielle - GOMES Sandrine
- MORAND Aline - PATISSIER Muriel - SIGNORET Pierre.

Étaient excusés : LENOIR Christiane (pouvoir à Françoise CURAILLAT) - VAZ Christine (pouvoir à Claire De Crombrughe) - THIBERT Vincent (pouvoir à Pierre SIGNORET).

Exposé

Vu le compte financier unique,

Vu la délibération relative à l'affectation des résultats,

Voici la synthèse des équilibres budgétaires :

En fonctionnement : 28 488.65 €

En investissement : 0 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif du CCAS pour l'exercice 2026.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin CARRERAS

